

24

Patricia Savin

Plaidoyer pour un futur commun

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

L'Humanité est aujourd'hui à une Croisée des Chemins où il appartient à chacune et chacun, individuellement et collectivement, de rendre un Avenir possible.

Est-il besoin de rappeler que le réchauffement climatique pose sérieusement la question d'une sixième extinction des espèces ? La liste rouge des espèces menacées d'extinction compte déjà le quart des mammifères, un oiseau sur huit, le tiers des amphibiens, de nombreuses espèces végétales et des écosystèmes entiers. Est-il nécessaire de rappeler que les liens entre santé et climat sont avérés : prolifération de bactéries et virus, apparition de nouvelles maladies... ? Est-il important de relever que le modèle de croissance actuel a atteint ses limites : épuisement des ressources, appauvrissement des sols, pollution de l'air et de l'eau, multiplication des déchets, dérèglements des cycles naturels... ?

Responsable et parfois coupable, l'humanité est également victime de ses errements. Les déplacés climatiques en sont le douloureux témoignage avec des familles entières éclatées, loin de chez elles, et sans repères.

La COP 21, puis la COP 22, ont démontré la mobilisation de la société civile et ont invité toutes les nations à s'interroger sur les liens entre les modes de développements économiques et les diverses crises que traversent nos sociétés : crises écologique, environnementale, politique, identitaire, sanitaire...

Au-delà des constats objectifs et alarmants, des solutions existent et se fondent d'abord sur la responsabilisation et la conscientisation individuelle. Bien que les problématiques soient globales, les solutions peuvent être locales, fondées sur l'intelligence collective afin d'œuvrer au développement de réels écosystèmes territoriaux sobres, efficaces et durables.

De nouveaux vocables et concepts se multiplient : économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie sociale et solidaire, ancrage local... Toutes ces notions partagent la même vision et questionnent sur les modèles économiques d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Nouveaux modes de production, nouveaux modes de consommation, renforcement de la responsabilité sociale des organisations, respect et protection accrue de la biodiversité : autant de chantiers qui peuvent, et doivent,

tous être menés de front. Le développement de nos territoires peut être repensé en termes de coopérations locales et de synergies entre parties prenantes. À cet égard, l'économie circulaire – démarche globale, systémique, multi-acteurs et territoriale – implique de travailler sur tous les flux, secteurs d'activité et types de territoires.

Le Temps est à l'Action, rendue nécessaire et vitale. Individuellement et collectivement, chacune et chacun avons le devoir d'être porteurs d'un message positif et constructif de la Société. Ensemble – unis, forts et convaincus qu'une autre vision économique, humaine et environnementale est possible – nous pourrions accompagner notre société dans son indispensable mutation écologique, énergétique et humaine.

Puissions-nous – chacun à nos niveaux – « faire notre part » pour contribuer aux actions en cours, tendant à promouvoir la responsabilisation individuelle et collective, en vue d'une Responsabilité universelle partagée.

Jamais peut-être dans l'histoire du Monde la notion d'interdépendance et de Communauté de Destin n'aura été aussi évidente. Puisque l'humain est en très grande partie la cause des problèmes, elle doit et peut être la solution, en Conscience, en Humanité et en Responsabilité Universelle. Personne ne pourra jamais changer le monde avant de s'être lancé dans la plus grande des aventures : son aventure intérieure. Alors, tendons, avec Foi, Force, Courage et Détermination, à « être le changement que nous voulons voir dans le monde », pour ceux et celles que nous aimons et pour notre planète. •

« Ce qui nous rassemble doit être plus fort que ce qui nous divise. » Ce qui nous rassemble d'abord, c'est notre Terre et notre Humanité. •



Présidente de l'association Orée, **Patricia Savin** est avocate associée au sein du Cabinet DS Avocats. Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'honneur et l'Ordre national du Mérite, elle est responsable de la Commission Développement durable de l'Ordre des avocats de Paris et d'AFILOG.